

## PROTCOLE SANITAIRE DES SALLES DE SPORTS DE LOUDEAC

Le port du masque est obligatoire dans les gradins.

Seuls les patineurs pourront retirer leur masque dès qu'ils seront sur la piste.

Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée des salles ainsi que des lingettes pour nettoyer votre espace.

Les vestiaires sont interdits ; les patineurs devront donc arrivés en tenue de sport.

Il est demandé à chacun de venir avec son matériel.

Un registre de présence sera tenu pour la traçabilité

PUBLIC	INFORMATIONS	JAUGE MAXIMUM Préconisation CNPA	PROTOCOLE LOUDEACIEN
Staff	Intervenants sur les stages	5	/
Athlètes		30 dont 15 par groupe	1 athlète pour 8m2
Entraîneurs	Les encadrants des clubs accueillis	20 maximum avec pré-inscription préalable	
Accompagnateurs	On entend par là le personnel « non-sportif » (parents, responsables associatifs...)	1 accompagnateur par tranche de 4 athlètes Pas de mélange entre les accompagnateurs et l'espace sportif. L'espace spectateur doit-être matérialisé.	Des espaces seront matérialisés pour chaque groupe de personne (public, patineurs...)
Bénévoles	Les personnels du club d'accueil œuvrant à l'organisation	Le club hôte devra limiter la présence de bénévoles	
<b>TOTAL</b>		<b>65 personnes</b>	<b>100 personnes</b>